

Elections : la place des femmes

Autor(en): **Ley, Anne-Marie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **81 (1993)**

Heft 12

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-280473>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Elections: la place des femmes

A Genève, la libérale Martine Brunschwig-Graf devient la onzième conseillère d'Etat. A Lausanne, la socialiste Yvette Jaggi s'est vue confirmée dans son poste de syndique. Elle est rejointe par la radicale Doris Cohen-Dumani.

Le 14 novembre 1993, une femme, enfin, a fait son entrée au gouvernement du canton de Genève. Avec l'accession de Martine Brunschwig-Graf, libérale, aux responsabilités d'un exécutif cantonal, le nombre des conseillères d'Etat passe ainsi à onze, dont trois dans des cantons romands. L'autre femme candidate, la socialiste Micheline Calmy-Rey, n'a en revanche pas obtenu l'investiture populaire. Ce même jour, Yvette Jaggi, syndique de Lausanne et socialiste, a été réélue à la Municipalité, en compagnie de Doris Cohen-Dumani, radicale.

D'autres femmes dans le reste du canton de Vaud ont réussi, parfois brillamment, leur entrée à l'exécutif de leur commune, à l'exemple des socialistes Rosine Fivaz et Christiane Layaz, à Yverdon. Emmanuelle Blaser, ex-radical et syndique de la Tour-de-Peilz, avait déjà été plébiscitée au premier tour le 31 octobre.

Reconnue à Genève

Genève, le canton d'origine d'Emilie Gourd, fondatrice de *Femmes suisses*, voit une femme accéder pour la première fois au Conseil d'Etat. D'origine fribourgeoise,



Martine Brunschwig-Graf.
(© Confédération Centre, Genève)



Doris Cohen-Dumani.
(© Actualités suisses, Lausanne)

Martine Brunschwig-Graf, économiste, a accompli à Genève une carrière politique fulgurante. Présidente à poigne (souriante) du Parti libéral genevois en 1987, elle est élue au Grand Conseil en 1989. C'est à la Société suisse pour le développement de l'économie qu'elle a eu l'occasion de faire valoir sa capacité de travail et son esprit de synthèse. Elle en est devenue la secrétaire romande l'année dernière.

Martine Brunschwig-Graf a obtenu le département de ses rêves, celui de l'Instruction publique. Plutôt réservée face aux revendications spécifiques des femmes, elle a pourtant fait campagne en faveur de Christiane Brunner pour le Conseil fédéral, mais au nom de la défense de l'intérêt général du canton de Genève.

Foncièrement féministe, députée au Grand Conseil depuis douze ans, ancienne présidente du Parti socialiste genevois, Micheline Calmy-Rey vient de céder son fauteuil de présidente du Grand Conseil. Première des viennent-ensuite dans la course à l'exécutif genevois, elle a été directement victime, avec son colistier Bernard Ziegler, chef, durant huit ans, du Département de justice et police, des profondes divisions de la gauche et de l'intransigeance de Christian Grobet, qui avait refusé de céder sa place après douze ans de pouvoir aux Travaux publics.

Elue tacitement à Lausanne

Yvette Jaggi adore l'exercice des responsabilités politiques. L'économie n'a aucun secret pour elle. Conseillère nationale, puis conseillère aux Etats, évincée en 1991 par le radical Jacques Martin, la syndique de Lausanne a commencé par diriger les finances de la Municipalité avant d'être élue pour la première fois il y a quatre ans à la syndication. Un poste que ne lui disputent pas les radicaux cette fois-ci. Sa priorité, c'est de redonner du dynamisme à la coopération interrégionale de l'agglomération lausannoise. Elle demeure une féministe convaincue.

Doris Cohen-Dumani a été élue à la Municipalité à la surprise générale, car tout le monde donnait Olivier Chevallaz et Francis Thévoz gagnants. Ancienne présidente de l'ADF de Lausanne de 1976 à 1980, elle est entrée au Conseil communal de Lausanne en 1977. Elle vient de renoncer à la présidence du Parti radical lausannois. Elle n'a jamais exercé d'activités professionnelles.

Anne-Marie Ley



Yvette Jaggi.
(© Actualités suisses, Lausanne)